

Ensemble

Presse coopérative et indépendante

www.journalensemble.coop

Vol. 04, N° 07 • Décembre 2013

Hydrocarbures

Protéger le territoire

Spécial des Fêtes

L'Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau, qui tire à sa fin, a été marquée par une marche obstinée de nos sociétés vers l'exploitation des hydrocarbures. Deux oléoducs, Anticosti, le golfe du Saint-Laurent et la Gaspésie sont dans la mire des pétrolières, sous l'œil bienveillant de nos gouvernements. Comment protéger le territoire? Notre traditionnel conte de Noël évoque une solution.

Conte de Noël

La reine de la forêt

M. Cimon admirait le joli petit sapin qui enjolivait son salon. Malgré sa petite taille, il l'avait choisi pour son charme adorable et mystérieux. Les décorations du sapin ne rayonnaient pas autant que tout son être: ses bras menus mais vigoureux, le vert éclatant de ses épinettes, et surtout, son odeur enchanteresse et ravagotante, emplissaient toute la maison.

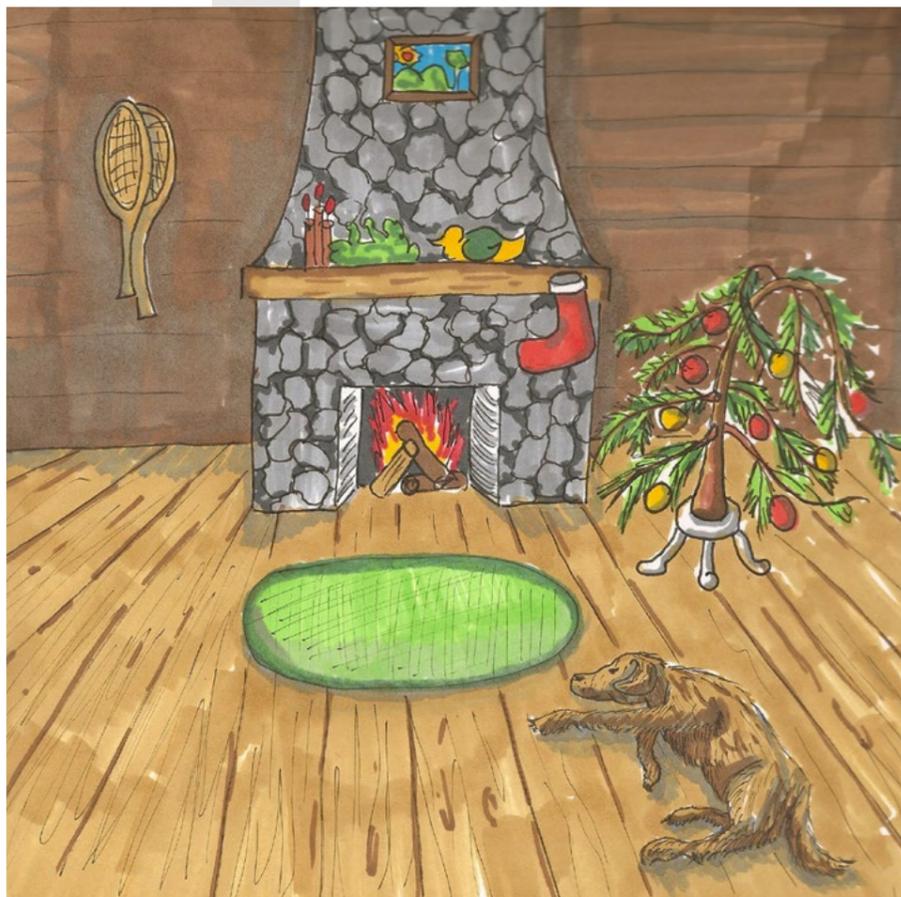
Frédérique Doucet

Cette odeur rappelait celle de la belle grande forêt de résineux qui habitait ses terres – forêt ancienne comme on n'en trouvait nulle part ailleurs dans toute la région – et qui peuplait encore les récits des Anciens.

Les belles terres du vieil homme avaient souvent été convoitées, tantôt par les spéculateurs, tantôt par les industries forestières, sans oublier l'industrie éolienne et, jusqu'à tout récemment, les compagnies pétrolières et gazières.

Pas plus tard qu'hier, un promoteur venu s'installer dans le village pour l'exploration de gaz de schiste était allé rencontrer le vieil homme pour lui proposer d'acheter une partie de la forêt. Selon cet étranger, l'endroit recelait une richesse aussi grande, sinon plus, que celle que représentaient les arbres, puisqu'elle devenait elle aussi de plus en plus rare sur la Terre.

Mais à ce moment-là, M. Cimon n'avait pas été capable de prendre une décision devant ce cruel dilemme. Sa femme et lui n'avaient pas d'enfants, et elle était atteinte d'une maladie très rare. Cette grande terre, tout comme leur vieille maison, demeurerait leur seule richesse et l'argent du promoteur aurait pu servir à payer un remède



Il entendit un son gémissant et un bruissement de branches d'arbre. La voix provenait du sapin. Ce dernier avait pris un air plus triste et misérable, avec ses bras tout rabattus.

Illustrations: Patrick R. Bourgeois

dispendieux.

D'autre part, qu'advierait-il de ses terres, lorsque sa femme et lui ne seraient plus de ce monde? À qui les donner, à qui les vendre? Il faudrait bien le faire un jour... M. Cimon rangea les papiers du contrat dans son bureau et se dit qu'il prendrait le temps des fêtes pour y penser. Ce Noël, qui serait peut-être aussi le dernier de sa femme...

Peu après, le vieil homme alla retrouver sa femme qui dormait dans la chambre, située à l'étage supérieur. Elle semblait rêver dans un doux sommeil, enveloppée par les odeurs du sapin, malgré les souffrances qu'elle éprouvait. Il mit la main sur son front bouillant et il lui sembla même qu'un sourire se dessinait sur ses lèvres. Maintenant plus rassuré, M. Cimon sortit de la chambre en prenant soin de laisser la porte ouverte.

Mais en descendant l'escalier, il entendit un petit son de voix plaintive. Le vieil

remonta les marches et retourna voir sa femme. Celle-ci dormait toujours paisiblement, à la lueur de la lune dont le rayon de lumière traversait la fenêtre et embrassait toute la chambre. L'homme entendit une autre lamentation. Il s'agissait pourtant bien d'une voix de femme, et les sons semblaient provenir d'en bas de l'escalier.

M. Cimon descendit de nouveau les marches et promena un regard affolé partout dans la cuisine et le salon. Il entendit un son gémissant et un bruissement de branches d'arbre. La voix provenait du sapin. Ce dernier avait pris un air plus triste et misérable, avec ses bras tout rabattus. Le vieil s'approcha de l'arbre en tremblant et

SUITE EN PAGE 2

Noël

C'est votre abonnement qui rend possible



Nouveaux tarifs

Abonnement annuel électronique

- Individuel régulier : 45 \$
- Individuel à revenu modeste : 30 \$
- Corporatif régulier : 75 \$
- Corporatif à but non lucratif : 70 \$

Les abonné-e-s reçoivent aussi chaque édition papier (dossiers spéciaux) Tous ces tarifs incluent les taxes

Escompte de lancement

Recevez notre livre 2012 :



Abonnement en ligne : coop.journalensemble.coop

Et enfin, vous pouvez commander votre gaminet (15 \$)



+ Vos exclusivités



Entrevue intégrale avec VLB [vidéo]



Daniel Breton sur sa démission [vidéo]

www.journalensemble.coop

Votre équipe au service des entreprises collectives depuis 40 ans

Plus de 2500 coops et associations nous font confiance : Société de développement Angus, Maison du développement durable, Juripop, Renaissance, L'Annexe à Roland, Ex Machina, Coopérative funéraire des Deux Rives, Ambulance de l'Estrie



Desjardins
Caisse d'économie solidaire
www.caissesolidaire.coop

Éditorial Forêt sans forage

Le patrimoine est «*impartageable*». C'est un principe fondamental de la coopération et de la mutualité, qui protège la réponse aux besoins des membres contre la spéculation. C'est un rempart qui permet de placer l'humain en priorité sur le capital, et qui pourrait être appliqué à la protection du territoire, en ces temps troublés de prédation pétrolière. Comment?

Nicolas Falcimaigne

Les membres actuels ne peuvent pas vendre et se partager les bénéfices d'un bien qui a été constitué par des générations de membres avant eux, dans l'intention de répondre aux besoins de générations de membres qui les suivront. Car il serait impossible de verser leur juste part à ces membres disparus ou à venir.

C'est notamment dans les coopératives d'habitation, les mutuelles d'assurances et les coopératives de travail que l'importance de cette disposition est la plus évidente.

Ce principe du patrimoine inaliénable est maintenant appliqué à la protection du territoire, surtout par des agriculteurs soucieux de protéger la vocation de leur terre, convoitée par les spéculateurs: c'est la fiducie foncière ([lire notre dossier](#)).

Placer un territoire sous fiducie foncière, c'est déterminer l'usage qu'on veut lui attribuer, qui en fera usage, et décider juridiquement qu'il en soit ainsi pour l'éternité. Une fois la terre placée sous fiducie, elle n'a plus de propriétaire. Elle se possède elle-même. La fiducie prévoit un fiduciaire, qui a la responsabilité de gérer le territoire dans les limites prévues par la fiducie.

Par exemple, il pourrait être stipulé par la fiducie que les terres concernées soient utilisées uniquement pour la récolte du sirop d'érable, fassent l'objet d'un aménagement forestier en conséquence (coupe sélective), et que cela exclue toute exploitation des ressources du sous-sol.

Cette protection juridique se placerait probablement en porte à faux de la loi sur les mines, mais c'est un moyen à la portée de la population de créer une aire protégée.

Pour y arriver, il faut que les propriétaires du territoire à protéger s'entendent entre eux sur les termes de la fiducie et soient prêts à perdre la propriété individuelle de leur terre, bien qu'ils en conservent l'usage.

Après tout, est-ce que la terre nous appartient ou n'est-ce pas plutôt nous qui appartenons à la terre?

SUITE DE LA UNE Noël

en fronçant les sourcils, puis sursauta quand la voix féminine de l'arbre surgit :

- Oui, homme, c'est bien moi qui ai gémi dans la nuit!

Le vieil homme, pris de peur, recula et se frotta les yeux avant d'observer de nouveau cet étrange phénomène.

- Un... un arbre qui parle? bégaya-t-il. Et un arbre-femme en plus?

- Oui! répondit aussitôt le sapin. Les arbres ont tous un esprit féminin, car nous sommes les gardiennes de notre mère la Terre. Qu'est-ce qui t'a pris de m'enlever du socle de ma forêt, où je règne? Pourquoi m'affubles-tu de vulgaires bijoux qui sont si lourds? Tu as coupé mon pied et je souffre terriblement! Je sens toute mon essence s'évaporer entre les murs de cette maison...

- Ô l'arbre, dit M. Cimon, mal à l'aise, pardonne-moi. Je... je t'ai prise dans la forêt, car tu avais l'air si forte, si vivifiante malgré ta petite taille... et aussi, parce que je ne voulais pas couper un plus grand arbre. Ta présence est un beau cadeau pour ma femme qui est très malade. Ton odeur qui embaume ma maison lui fait tellement de bien...

- C'est bien sûr, fit le sapin! Ne suis-je pas l'arbre de vie, celui qui a jadis guéri Jacques Cartier, en plus de son équipage? Cet arbre que mes anciens frères humains, ceux qui étaient là avant vous, vénéraient tant!

- Ô Dame sapin, déclara M. Cimon, dis-moi comment réparer ma faute et je le ferai.

Le sapin resta silencieux pendant un certain temps. L'homme attendit longuement, si bien qu'après un moment, il se demanda si l'esprit de l'arbre était encore bien là.

Puis, la voix ressurgit :

- Ramène-moi sur mon pied et ta femme sera sauvée. Seulement sur ma Terre et auprès des miens, je pourrai guérir, et vous aider par la suite.

- Quoi, fit l'homme, te rapporter dans la forêt? Mais Ô l'arbre, comment vais-je faire?

Le sapin ne répondit plus. L'homme s'approcha, toucha ses branches, les secoua un peu, mais la voix avait bel et bien disparu. C'est alors qu'il s'habilla, prit l'arbre délicatement dans ses bras et partit en raquettes avec lui dans la nuit claire. En arrivant devant la souche, il le posa sur celle-ci.

Aussitôt, de petits chants qui ressemblaient à des voix d'enfants s'élevèrent et une traînée de petits lutins sortit des bosquets environnants.

Ils formèrent une ronde et se mirent à danser en se tenant la main. Ils dansèrent et chantèrent ainsi devant le regard éberlué du vieil homme, jusqu'à ce que des étincelles aux reflets bleus jaillissent de la partie où l'arbre avait été coupé.

Et là, l'inimaginable se produisit: le tronc se ressouda à la souche, comme par magie! Puis le sapin se mit à grandir et à grandir dans toute sa beauté et sa majesté, déployant de larges branches robustes et touffues qui surplombaient maintenant tous les autres arbres.

L'homme devint tout étourdi par ce spectacle et tenta de s'échapper pour fuir les visions, mais il trébucha face première dans la neige. Alors qu'il essayait de se relever, un lutin lui tendit une grosse chope de bois emplie d'une potion.

- Je suis la reine de la forêt, dit le sapin. Mon esprit est très grand, et ta générosité m'a émue et fait grandir encore plus. Voici un peu de mon essence, que j'ai fait longuement mûrir dans mon cœur. Tu en donneras à ta femme.

Le vieil homme prit la chope et repartit dans le sentier menant à sa maison, en prenant soin de ne pas en renverser.

Arrivé chez lui, il vit que l'état de sa femme s'était détérioré. Elle était toute blanche, avait de la difficulté à respirer et des sueurs perlaient sur son front. Il hésita, puis

donna une gorgée de la précieuse boisson à sa femme qui, à demi somnolente, arrivait à peine à relever la tête. Il répéta le geste matin et soir, en restant près d'elle, à son chevet.

Trois jours passèrent et, dans la nuit de Noël, Mme Cimon se réveilla enfin: elle était guérie! Elle se leva du lit, toute resplendissante. Elle enfila son manteau et mis ses bottes pour aller rejoindre son homme parti chercher du bois dans la petite grange. Le vieux était si heureux de retrouver sa belle vieille qui avait repris des couleurs et de la vigueur. Il la serra très fort sur son cœur en versant des larmes de bonheur.

Le lendemain matin, en se réveillant, M. Cimon s'aperçut que sa femme n'était plus là. En sortant, il vit des traces de raquettes se diriger vers la forêt. Le vieil homme enfila les siennes et suivit les traces de sa femme. Elle était debout devant le sapin, entouré de ses frères pins, épinettes, cèdres et amis bouleaux. Mais pas de lutins à l'horizon. Tout était calme et une fine neige tombait.

Alors que le vieil homme s'était approché de sa femme, celle-ci lui tendit un contrat qui avait été rédigé par les êtres de la forêt sur une feuille de bouleau. Ces derniers leur proposaient de créer une alliance en constituant une fiducie foncière afin que toute la forêt puisse appartenir autant à eux qu'aux plantes, animaux et esprits qui la peuplaient, et ce, à l'abri des spéculateurs et des promoteurs. Le vieux était subjugué.

- Mais... mais comment saviez-vous que... c'est... c'est impossible! Je ne peux pas accepter ça...! C'est insensé!

Mme Cimon haussa alors les sourcils. Surprise et déçue, elle le regarda profondément dans les yeux en lui prenant la main. La lumière qui brillait dans son regard avait parlé.

Le promoteur déménagea et une paix régna dans tout le village. Depuis ce temps, il n'est pas rare de voir des visiteurs se promener dans la forêt ou des enfants jouer sur le grand domaine de M. et Mme Cimon. Le vieil homme organise souvent des soirées de contes mettant en scène des arbres et des lutins qui habitent les bois enchantés. Tous vivent dans la joie et l'harmonie et reconnaissent la grande bonté du vieil homme et de sa femme, sans oublier celle, encore plus grande, de la reine de la forêt.



Illustrations: Patrick R. Bourgeois

Ensemble

Presse coopérative et indépendante www.journalensemble.coop

Coopérative de journalisme indépendant
86, Deuxième rang Est, Trois-Pistoles (Québec) G0L 4K0

Nicolas Falcimaigne, rédaction
418 860-1609 - redaction@journalensemble.coop

ISSN 1927-9221

POUR CETTE ÉDITION - Rédaction: Frédérique Doucet et Nicolas Falcimaigne, rédacteur en chef.

Illustration: Patrick R. Bourgeois. Narration: Lise Millette. Révision: Pascale Charlebois. Montage: Nicolas Falcimaigne.

Comité de rédaction: Marie-Christine Aubin, Pascale Charlebois, Nicolas Falcimaigne, Christine Gilliet, Anouk Lebel, Michèle Marchand et Simon Van Vliet.

Conseil d'administration: Nicolas Falcimaigne, président, Dru Oja Jay, vice-président, Christine Gilliet, trésorière et Simon Van Vliet, secrétaire.
Coprésidents d'honneur: Claude Béland et Raymond Corriveau.

Site Web: FairTradeMedia.com

Publicité: Extra Caramel - Communiqués de presse: info@journalensemble.coop

Parce qu'ensemble, on va plus loin.